

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EAU**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AUCH VILLE

**M49**

**Compte Administratif (2)**  
**voté par nature**

**BUDGET (VILLE D'AUCH BUDGET EAU**

**ANNEE 2015**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I Informations générales (5)</b>		
	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II Présentation générale du budget</b>		
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III Vote du budget</b>		
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes (6)</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A2.8 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)	X	
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)	X	X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4)		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A10.2 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexe à l'arrêté n° NUR : IN1B1237402A, relatif au cadre budgétaire et

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

### POUR MEMOIRE (1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (3),
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (5)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(3) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n° .....du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 533 269,52	G 949 189,65
	Section d'investissement	B 1 709 471,83	H 1 237 578,91

		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N- 1</b>	Reports en section de fonctionnement (002)	C	I 258 172,87
	Reports en section d'investissement (001)	D	J 470 415,38

(si déficit)

(si excédent)

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D <b>2 242 741,35</b>	= G+H+I + J <b>2 915 356,81</b>
---------------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)</b>	Section de fonctionnement	E	
	Section d'investissement	F 121 602,74	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=E+F <b>121 602,74</b>	

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	=A+C+E 533 269,52	=G+I+K 1 207 362,52
	Section d'investissement	=B+D+F 1 831 074,57	=H+J+L 1 707 994,29
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F <b>2 364 344,09</b>	=G+H+I +J+K+L <b>2 915 356,81</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	
20	Etudes	10 920,00	
23	Immobilisation en cours	110 682,74	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	248 000,00	182 767,69			65 232,31
012	Charges de personnel et frais assimilés	108 500,00	73 443,63			35 056,37
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>356 500,00</b>	<b>256 211,32</b>			<b>100 288,68</b>
66	Charges financières	30 000,00	21 419,67	5 529,78		3 050,55
67	Charges exceptionnelles	1 000,00				1 000,00
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>387 500,00</b>	<b>277 630,99</b>	<b>5 529,78</b>		<b>104 339,23</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	459 672,87				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	254 000,00	250 108,75			3 891,25
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>713 672,87</b>	<b>250 108,75</b>	<b>5 529,78</b>		<b>3 891,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 101 172,87</b>	<b>527 739,74</b>	<b>5 529,78</b>		<b>108 230,48</b>

<b>Pour information (3)</b>					
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>					

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes.	843 000,00	906 059,13			-63 059,13
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante		22 692,48			-22 692,48
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>843 000,00</b>	<b>928 751,61</b>			<b>-85 751,61</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		20 438,04			-20 438,04
78	Reprises sur provisions (1)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>843 000,00</b>	<b>949 189,65</b>			<b>-106 189,65</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>843 000,00</b>	<b>949 189,65</b>			<b>-106 189,65</b>

<b>Pour information (3)</b>					
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>258 172,87</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	315 000,00	24 876,00	10 920,00	279 204,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours	1 623 215,44	1 267 279,28	110 682,74	245 253,42
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>1 938 215,44</b>	<b>1 292 155,28</b>	<b>121 602,74</b>	<b>524 457,42</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	153 000,00	152 421,08		578,92
18	Compte de liaison : affectation ... (5)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>153 000,00</b>	<b>152 421,08</b>		<b>578,92</b>
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 091 215,44</b>	<b>1 444 576,36</b>	<b>121 602,74</b>	<b>525 036,34</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)				
041	Opérations patrimoniales (1)	410 000,00	264 895,47		145 104,53
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>410 000,00</b>	<b>264 895,47</b>		<b>145 104,53</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 501 215,44</b>	<b>1 709 471,83</b>	<b>121 602,74</b>	<b>670 140,87</b>

<b>Pour information (2)</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement		22 067,60		-22 067,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	147 127,19			147 127,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours		4 791,34		-4 791,34
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>147 127,19</b>	<b>26 858,94</b>		<b>120 268,25</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)	500 000,00	500 000,00		
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	260 000,00	195 715,75		64 284,25
024	Produits des cessions				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>760 000,00</b>	<b>695 715,75</b>		<b>64 284,25</b>
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>907 127,19</b>	<b>722 574,69</b>		<b>184 552,50</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	459 672,87			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	254 000,00	250 108,75		3 891,25
041	Opérations patrimoniales (2)	410 000,00	264 895,47		145 104,53
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 123 672,87</b>	<b>515 004,22</b>		<b>148 995,78</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 030 800,06</b>	<b>1 237 578,91</b>		<b>333 548,28</b>

<b>Pour information (2)</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	470 415,38			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	182 767,69		182 767,69
012	Charges de personnel et frais assimilés	73 443,63		73 443,63
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	26 949,45		26 949,45
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions		250 108,75	250 108,75
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>283 160,77</b>	<b>250 108,75</b>	<b>533 269,52</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	152 421,08		152 421,08
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	24 876,00		24 876,00
204	Subventions d'équipements versés			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 267 279,28	28 036,70	1 295 315,98
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		236 858,77	236 858,77
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45.1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 444 576,36</b>	<b>264 895,47</b>	<b>1 709 471,83</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	906 059,13		906 059,13
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	22 692,48		22 692,48
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	20 438,04		20 438,04
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>949 189,65</b>		<b>949 189,65</b>

<b>Pour information</b>			
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>258 172,87</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	500 000,00		500 000,00
13	Subventions d'investissement	22 067,60		22 067,60
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)	4 791,34	236 858,77	241 650,11
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	195 715,75	28 036,70	223 752,45
28	Amortissements des immobilisations		250 108,75	250 108,75
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>722 574,69</b>	<b>515 004,22</b>	<b>1 237 578,91</b>

<b>Pour information</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>470 415,38</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>248 000,00</b>	<b>182 767,69</b>			<b>65 232,31</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, energie)	180 000,00	172 515,56			7 484,44
6068	Autres matieres et fournitures	1 000,00				1 000,00
617	Etudes recherche	50 000,00	10 182,14			39 817,86
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00				1 000,00
6231	Insertions	10 000,00				10 000,00
6236	Catalogue imprimes	1 000,00	69,99			930,01
6281	Concours divers (cotisat°)	1 000,00				1 000,00
6372	Redevance versee agence eau val° poluti	4 000,00				4 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>73 443,63</b>			<b>-73 443,63</b>
6215	Personnel affecte par la coll rattacheme		73 443,63			-73 443,63
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>					
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>					
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>						
<b>(a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>248 000,00</b>	<b>256 211,32</b>			<b>-8 211,32</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>30 000,00</b>	<b>21 419,67</b>	<b>5 529,78</b>		<b>3 050,55</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	28 224,55			1 775,45
66112	Intérêts- rattachement des icne		-6 804,88	5 529,78		1 275,10
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>				<b>1 000,00</b>
678	Autres charges exeptionnelles	1 000,00				1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (3)</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>279 000,00</b>	<b>277 630,99</b>	<b>5 529,78</b>		<b>-4 160,77</b>

023	Virement à la section d'investissement	<b>459 672,87</b>				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)	<b>254 000,00</b>	<b>250 108,75</b>			<b>3 891,25</b>
6811	Dotation aux amortissements	254 000,00	250 108,75			3 891,25
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>713 672,87</b>	<b>250 108,75</b>			<b>3 891,25</b>

043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>713 672,87</b>	<b>250 108,75</b>			<b>3 891,25</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>992 672,87</b>	<b>527 739,74</b>	<b>5 529,78</b>		<b>-269,52</b>
--	--	-------------------	-------------------	-----------------	--	----------------

<b>Pour information</b>	
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112(2)**

Montant des ICNE de l'exercice	5 529,78
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-6 804,88
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 275,10

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.  
(5) Dont 675 et 676  
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	843 000,00	906 059,13			-63 059,13
70128	Autres taxes et redevances	843 000,00	906 059,13			-63 059,13
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations					
75	Autres produits de gestion courante	34 002,48	22 692,48			11 310,00
758	Produits divers de gestion courante	34 002,48	22 692,48			11 310,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>						
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>877 002,48</b>	<b>928 751,61</b>			<b>-51 749,13</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)		20 438,04			-20 438,04
7711	Dedits et penalites percus		20 438,04			-20 438,04
78	Reprises sur provisions (d) (2)					
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>877 002,48</b>	<b>949 189,65</b>			<b>-72 187,17</b>

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>877 002,48</b>	<b>949 189,65</b>			<b>-72 187,17</b>
--	-------------------	-------------------	--	--	-------------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	258 172,87

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776

(5) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## SECTION D' INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>315 000,00</b>	<b>24 876,00</b>	<b>10 920,00</b>	<b>279 204,00</b>
2031	Frais d'études	300 000,00	24 012,00	10 920,00	265 068,00
2033	Frais insertion	15 000,00	864,00		14 136,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>1 623 215,44</b>	<b>1 267 279,28</b>	<b>110 682,74</b>	<b>245 253,42</b>
2315	Installations techniques, materiel...	1 623 215,44	1 267 279,28	110 682,74	245 253,42
	<b>Opérations d'équipement n°... (2)</b>				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 938 215,44</b>	<b>1 292 155,28</b>	<b>121 602,74</b>	<b>524 457,42</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>153 000,00</b>	<b>152 421,08</b>		<b>578,92</b>
1641	Emprunts en euro	153 000,00	152 421,08		578,92
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>153 000,00</b>	<b>152 421,08</b>		<b>578,92</b>

<b>45...1..</b>	<b>Opé. pour compte de tiers n°... (3)</b>				
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>					

<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>2 091 215,44</b>	<b>1 444 576,36</b>	<b>121 602,74</b>	<b>525 036,34</b>
-----------------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (4)</b>				
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>				
	<b>Charges transférées (6)</b>				
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>410 000,00</b>	<b>264 895,47</b>		<b>145 104,53</b>
2315	Installations techniques, materiel...	150 000,00	28 036,70		121 963,30
2762	Creance / transfert droits a deduct° tva	260 000,00	236 858,77		23 141,23
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>410 000,00</b>	<b>264 895,47</b>		<b>145 104,53</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 501 215,44</b>	<b>1 709 471,83</b>	<b>121 602,74</b>	<b>670 140,87</b>
---	---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(5) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Dont 192

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/rt(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>				
13	<b>Subventions d'investissement</b>		22 067,60		-22 067,60
1313	Subvent° departement		22 067,60		-22 067,60
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	147 127,19			147 127,19
1641	Emprunts en euro	147 127,19			147 127,19
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>				
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
21	<b>Immobilisations corporelles</b>				
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
23	<b>Immobilisations en cours</b>		4 791,34		-4 791,34
2315	Installations techniques, materiel...		4 791,34		-4 791,34
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>147 127,19</b>	<b>26 858,94</b>		<b>120 268,25</b>

10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	500 000,00	500 000,00		
1068	Autres reserves	500 000,00	500 000,00		
138	<b>Autres subventions d'investis. non transférables</b>				
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
18	<b>Compte de liaison : affectation à</b>				
26	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>				
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	260 000,00	195 715,75		64 284,25
2762	Creance / transfert droits a deduct° tva	260 000,00	195 715,75		64 284,25
024	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>760 000,00</b>	<b>695 715,75</b>		<b>64 284,25</b>

45...2..	<b>Opé. pour compte de tiers n°... (2)</b>				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>					

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>907 127,19</b>	<b>722 574,69</b>	<b>184 552,50</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<b>459 672,87</b>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	<b>254 000,00</b>	<b>250 108,75</b>		<b>3 891,25</b>
28031	<i>Amortissement frais etude</i>		131,00		-131,00
281531	<i>Amort. instal. reseaux adduct° eau</i>	254 000,00	249 977,75		4 022,25
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>713 672,87</b>	<b>250 108,75</b>		<b>3 891,25</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	<b>410 000,00</b>	<b>264 895,47</b>		<b>145 104,53</b>
2031	<i>Frais d'etudes</i>	100 000,00			100 000,00
2315	<i>Installations techniques, materiel...</i>	260 000,00	236 858,77		23 141,23
238	<i>Avances versees commande immobilisat</i>	50 000,00			50 000,00
2762	<i>Creance / transfert droits a deduct° tva</i>		28 036,70		-28 036,70
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 123 672,87</b>	<b>515 004,22</b>		<b>148 995,78</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 030 800,06</b>	<b>1 237 578,91</b>		<b>333 548,28</b>

<b>Pour information</b>	
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>470 415,38</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

### A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/2015	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 31/12/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					1 979 898,03									
1641 Emprunts en euros (total)					1 979 898,03									
01/04	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	05/10/2001	05/10/2002	304 898,03	F	Taux fixe à 5,05 %	5,05	5,05	EUR	A	P	O	A-1
02/02	DEXIA CL	01/08/2002	01/08/2002	01/11/2002	610 000,00	F	Taux fixe à 5,2 %	5,20	5,30	EUR	T	P	O	A-1
04/03	BANQUE POPULAIRE	30/12/2004	30/12/2004	30/12/2005	400 000,00	F	Taux fixe à 3,95 %	3,95	3,95	EUR	A	P	O	A-1
05/02	CREDIT AGRICOLE	21/12/2005	21/12/2005	05/03/2007	265 000,00	F	Taux fixe à 3,38 %	3,38	3,38	EUR	A	P	O	A-1
06/03	BANQUE POPULAIRE	30/12/2006	30/12/2006	30/12/2007	200 000,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,75	EUR	A	P	O	A-1
07/02	BANQUE POPULAIRE	05/10/2007	05/10/2007	05/10/2008	200 000,00	F	Taux fixe à 4,35 %	4,35	4,35	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>1 979 898,03</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				577 614,97					152 421,08	28 224,55		5 529,78
1641 Emprunts en euros (total)				577 614,97					152 421,08	28 224,55		5 529,78
01/04	N		A-1	26 966,22	0,76	F	Taux fixe à 3.2 %	3,20	26 129,99	1 699,08		203,74
02/02	N		A-1	97 782,56	1,58	F	Taux fixe à 5.2 %	5,19	52 032,06	6 786,66		833,32
04/03	N		A-1	129 088,99	4	F	Taux fixe à 3.6 %	3,59	29 518,24	5 709,86		0,00
05/02	N		A-1	122 039,42	5,18	F	Taux fixe à 3.38 %	3,37	18 076,80	4 735,93		3 380,15
06/03	N		A-1	93 414,63	6	F	Taux fixe à 3.75 %	3,74	13 659,90	4 015,29		0,00
07/02	N		A-1	108 323,15	6,76	F	Taux fixe à 4.35 %	4,34	13 004,09	5 277,73		1 112,57
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>577 614,97</b>					<b>152 421,08</b>	<b>28 224,55</b>	<b>0,00</b>	<b>5 529,78</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

### A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	577 615 €					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
<b>Taux complexe</b>													
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2015	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>																	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/ 166</b>																	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in line*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/2015	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>TOTAL</b>																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

#### A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 31/12 DE L'EXERCICE	ANNUITE PAYEE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANT INITIAL DE LA DETTE</b>	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>DETTE RESTANTE</b>
[...]			

<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>IV</b> <b>A3</b> <b>A4</b> <b>A5</b>
--	--

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b>			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Materiel classique	10	
	Materiel informatique	3	
	Materiel et outillage technique	20	

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
<b>Provisions pour dépréciation (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**A6.1 - DETAIL DES DEPENSES**

Art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D</b>		153 000,00	152 421,08		578,92
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>		153 000,00	152 421,08		578,92
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	153 000,00	152 421,08		578,92
1641	Emprunts en euro	153 000,00	152 421,08		578,92
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>					
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations et fonds divers</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				

<b>Transferts entre sections = C+ D</b>					
<b>040</b>	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)</b>				
	<b>Charges transférées (D) = E + F + G (1)</b>				
	<b>Travaux en régie (E)</b>				
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>				
	<b>Stocks et en-cours (G)</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Dépenses	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
	I	D001	IV
	152 421,08		152 421,08

**Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (2)**

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>16449</b>	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
<b>166</b>	Refinancement de dette				
	<b>Total</b>				

(2) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre les sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**A6.2 - DETAIL DES RECETTES**

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a+b+c+d</b>		<b>973 672,87</b>	<b>445 824,50</b>		<b>527 848,37</b>
<b>Ressources propres externes (a) (2)</b>					
10222	FCTVA				
10223	TLE				
10224	Versement au titre du P.L.D.				
10225	Participation pour dépassement du COS.				
10228	Autres fonds globalisés				
<b>Autres recettes financières (b)</b>		<b>260 000,00</b>	<b>195 715,75</b>		<b>64 284,25</b>
138	Autres subv. d'invest. Non transférables				
165	Dépôts et cautionnements				
261	Titres de participation				
2762	Creance / transfert droits a deduct° tva	260 000,00	195 715,75		64 284,25
024	Produits des cessions				
<b>Transferts entre sections (c) (1)</b>		<b>254 000,00</b>	<b>250 108,75</b>		<b>3 891,25</b>
28031	Amortissement frais etude		131,00		-131,00
281531	Amort. instal. reseaux adduct° eau	254 000,00	249 977,75		4 022,25
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (d)</b>	<b>459 672,87</b>			<b>459 672,87</b>

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
<b>Recettes</b>	<b>III</b>	<b>R001</b>	<b>R1068</b>	<b>V</b>
	445 824,50	470 415,38	500 000,00	1 416 239,88

	Montant	
<b>Dépenses financières</b>	IV	152 421,08
<b>Recette financières</b>	V	1 416 239,88
<b>Solde (recettes - dépenses)</b>	VI= V - IV (3)	1 263 818,80
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)</b>	IV + c/2763 + D (3)	1 263 818,80
<b>Résultats hors charges transférées</b>	V-(II + D001)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

**Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166) (6)**

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Operations afferentes a l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	<b>Total</b>				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.1.1</b>

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)  
.....(1)

**A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	
023	Virement à la section d'investissement				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

**A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			021	Virement de la section de fonctionnement	
			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	
<b>ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	<b>A7.2.2</b>
<b>ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° .... (1 ligne par opé.)	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			021	Virement de la section de fonctionnement	
			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 501 215,44	1 709 471,83	121 602,74	670 140,87
RECETTES	2 501 215,44	1 707 994,29		793 221,15
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 101 172,87	533 269,52		567 903,35
RECETTES	1 101 172,87	1 207 362,52		-106 189,65

(1) Y compris les rattachements.

**2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles,,régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 501 215,44	1 709 471,83	121 602,74	670 140,87
RECETTES	2 501 215,44	1 707 994,29		793 221,15
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 101 172,87	533 269,52		567 903,35
RECETTES	1 101 172,87	1 207 362,52		-106 189,65
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	3 602 388,31	2 242 741,35	121 602,74	1 238 044,22
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	3 602 388,31	2 915 356,81		687 031,50

(1) Y compris les rattachements.